



Société Individuelle, dont le siège social est situé au 16 rue de la Cassourade 64510 Narcastet.

Conditions générales de vente

La signature du Contrat vaut acceptation entière et sans réserve par le consommateur, du Contrat d'inscription et des CGV qui y sont incluses.

En signant et en validant le paiement, le Client, accepte expressément et sans réserve les conditions générales et particulières du présent Contrat qui le lie ainsi à ONE WEEK ENGLISH.

Le Client s'engage à réception du Contrat par voie électronique, à vérifier l'exactitude des données le concernant et à informer sans délai ONE WEEK ENGLISH, en cas d'erreur.

## OBJET

ONE WEEK ENGLISH propose à ses Clients des séjours linguistiques en immersion totale pour une durée de 5 nuitées et 6 jours. Ces séjours comprennent un hébergement dans la Famille d'accueil ainsi que des activités pédagogiques et sportives quotidiennes en anglais, organisées par ONE WEEK ENGLISH.

## HEBERGEMENT

Le Participant est hébergé dans la Famille d'accueil pendant toute la durée du séjour. Cet hébergement comprend notamment les prestations suivantes :

- Préparation par la Famille d'accueil de quatre repas dont une collation par jour. La Famille fera découvrir la nourriture anglaise ou américaine, qui peut être différente de la nourriture française.
- Accès à un lit individuel dans une chambre partagée avec un seul autre participant du même sexe, la Direction de la Jeunesse et des Sports n'autorisant pas les filles et les garçons à partager une même chambre.
- Maximum de 6 Participants par séjour (dont la différence d'âge ne peut être supérieure à 3 ans).
- Accès libre aux pièces principales de la maison : cuisine, salon, salle à manger, salle de bain et à un endroit où travailler si besoin.

## TELEPHONE PORTABLE – INTERNET

Afin de garantir le bon déroulement du séjour et une réelle immersion, l'accès au téléphone portable personnel du Participant est réglementé. Ainsi, le participant pourra utiliser son téléphone portable librement entre 19h00 et 19h45, lors du moment de détente. Le reste du temps, ONE WEEK ENGLISH gardera les téléphones portables rangés et en sécurité.

## ACTIVITÉS

ONE WEEK ENGLISH s'engage à organiser et accompagner le Participant dans les activités quotidiennes correspondant à celles figurant sur le site de ONE WEEK ENGLISH [oneweekenglish.com](http://oneweekenglish.com)

L'activité de baignade sera encadrée par un intervenant diplômé du Brevet de Natation, tel que prévu par l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles et contrôlé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

## LANGUE ANGLAISE

Afin que le Participant se trouve en immersion totale, la langue parlée durant le séjour avec ONE WEEK ENGLISH sera la langue anglaise sauf en cas de problème majeur d'incompréhension ou pour tout autre raison exceptionnelle (maladie, accident, urgence, sécurité...). La direction ONE WEEK ENGLISH est joignable pendant toute la durée du séjour en cas de difficulté au 06.24.22.99.23.

## RESPECT DES REGLES ET COMPORTEMENT

ONE WEEK ENGLISH s'engage à proposer un environnement accueillant, accueillant et sécurisant à tous les Participants.

Aussi, il est attendu et demandé à chacun des Participants de bien vouloir se conformer aux règles du groupe et de pratiquer à tout moment le respect mutuel. Ne seront donc pas tolérées les injures, les gestes violents, les moqueries, le manque de respect envers les autres participants ou envers l'organisatrice, la mise en danger d'autrui et le refus systématique et catégorique de parler Anglais.

Dans le cas où le Participant ne saurait se conformer à ces règles, la directrice du séjour ONE WEEK ENGLISH, prendra contact avec les Représentants Légaux du Participant afin qu'ils viennent chercher leur enfant ou qu'ils organisent son rapatriement le jour-même.

## MALADIE, MEDICAMENT OU TRAITEMENT

Le Client s'engage à signaler à ONE WEEK ENGLISH tout traitement, ou suivi médical concernant le Participant, préalablement au début du séjour.

Il doit également informer ONE WEEK ENGLISH de toute maladie contagieuse survenant avant le séjour et susceptible d'être transmise au personnel encadrant, aux intervenants ou aux autres Participants.

ONE WEEK ENGLISH doit être informée préalablement de la démarche à suivre pour le traitement ainsi que les modes d'administration de ce dernier, de manière précise et écrite avec un certificat médical et ce, préalablement au début du séjour.

Une décharge médicale devra obligatoirement être signée préalablement par les représentants légaux, pour que Mme Stephanie CHEVAT, organisatrice et directrice du séjour ONE WEEK ENGLISH, puisse mettre en place la prise en charge du Participant par les services médicaux compétents, soit le SAMU, le Centre Hospitalier de Pau ou un médecin généraliste, en cas d'accident ou de maladie survenant lors du séjour.

Si le Participant tombe malade ou se blesse lors du séjour et que son état ne lui permet pas de poursuivre le séjour, ONE WEEK ENGLISH prendra contact avec sa famille, afin de faire rapatrier le Participant.

Les frais de rapatriement seront à la charge des Représentants Légaux du Participant et aucun remboursement ne pourra être fait pour la durée restante du séjour.

Le Client s'engage à faire intervenir sa propre police d'assurance pour les modalités de remboursement dont ONE WEEK ENGLISH ne peut pas être tenue responsable. ONE WEEK ENGLISH ne peut pas être tenue responsable pour un enfant malade, le Client doit souscrire à une assurance annulation-assistance ou maladie.

UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE POUR POUVOIR ADMINISTRER DES MEDICAMENTS, MEME UN PARACETAMOL.

## INSCRIPTION

Toute réservation doit être effectuée par téléphone ou par e-mail.

ONE WEEK ENGLISH tentera de s'entretenir avec le Client afin d'identifier ses besoins ou tout autre aspect nécessaire à la réservation du séjour. Cette réservation n'est pour autant pas définitive.

Le dossier d'inscription récapitulant tous les documents nécessaires pour finaliser l'inscription sera envoyé par courrier électronique.

Il comprendra notamment :

- le Contrat d'inscription avec les présentes conditions générales et particulières de vente
- le règlement intérieur
- la fiche sanitaire/autorisation parentale de prise en charge d'urgence
- l'assurance responsabilité civile du Participant
- la fiche de renseignement du Participant

Le présent Contrat devra être lu et accepté et paraphé dans son ensemble (les conditions générales de vente, le règlement intérieur, la fiche sanitaire/autorisation parentale de prise en charge d'urgence et devront être signés) et le paiement sera effectué par virement bancaire.

## DROIT A L'IMAGE

Le ou les représentant(s) légal(aux) du Participant, accepte(nt) expressément par les présentes que des photos du ou des Participants prises soient mises sur le site web de ONE WEEK ENGLISH.

Toutefois, le Client peut faire une demande écrite par e-mail ou courrier pour s'opposer à cette utilisation, sans frais, et sans justification.

## PRIX

Le prix TTC du séjour pour juillet 2023 est de 800 euros par Participant.

Les tarifs pratiqués par ONE WEEK ENGLISH sont entendus toutes taxes comprises (TTC). Ils comprennent notamment : les frais d'hébergement, les repas, les activités pédagogiques d'anglais, les différentes activités sportives et récréatives, la conception et l'édition du matériel pédagogique, le déplacement éventuel gare/centre d'accueil, le maintien et la mise à jour du site web.

Les assurances ne sont pas comprises dans les tarifs.

## MODALITES DE PAIEMENT

Toute inscription ne sera garantie que lorsqu'un acompte correspondant à 50% du prix total aura été versé par le Client.

Le solde devra être réglé au moins 45 jours avant le début du séjour\* (\*date du premier jour du séjour non comprise) mentionnée sur le Contrat d'inscription.

Pour les inscriptions intervenant moins de 45 jours avant la date prévue de départ, la totalité du prix devra être réglée concomitamment à l'inscription.

Le défaut de paiement dans les délais peut amener ONE WEEK ENGLISH à annuler le séjour sans remboursement de l'acompte déjà versé.

## MODIFICATION

Il est de la responsabilité du Client de souscrire à une assurance en cas de problème avant ou pendant le séjour.

Si le Client souhaite modifier sa réservation avant le départ, il doit en faire la demande par mail au moins 31 jours avant le premier jour du séjour à ONE WEEK ENGLISH, sans garantie.

Si le Client ou le Participant venait à interrompre le séjour pour convenance personnelle ou tout autre motif pour lesquels la responsabilité de ONE WEEK ENGLISH ne saurait être engagée, aucun remboursement ne pourrait être effectué pour cette modification.

## ANNULATIONS

Pour toute annulation le Client s'engage à régler le solde du séjour à hauteur des pénalités d'annulation décrites ci-dessous:

- L'annulation à plus de 45 jours avant la date de départ mentionnée sur le Contrat d'inscription entraîne une pénalité de 50% du montant total du séjour.
- L'annulation à plus de 31 jours avant le départ entraîne une pénalité de 80% du montant total du séjour.
- L'annulation à plus de 21 jours avant le départ entraîne une pénalité de 90% du montant total du séjour.
- L'annulation à plus de 14 jours avant le départ entraîne une pénalité de 100% du montant total du séjour.

Dans tous les cas, toute annulation entraîne une pénalité de 25% du tarif annoncé par participant pour le séjour pour couvrir frais de dossiers et les dépenses déjà engagées.

Lorsqu'il est accepté par ONE WEEK ENGLISH, le remboursement interviendra dans les 30 jours à compter de la réception de la demande d'annulation par ONE WEEK ENGLISH.

#### **ANNULATION POUR MALADIE DU FAIT DU CLIENT**

Dans le cas de toute annulation pour maladie avant le séjour le Client s'engage à faire intervenir sa propre assurance annulation. Pour toute annulation pour maladie de la part du Client pendant le séjour, ONE WEEK ENGLISH conservera la totalité du paiement. Le Client doit prendre contact avec sa compagnie d'assurance pour faire intervenir son assurance annulation si ce dernier lui permet.

#### **ANNULATION POUR COMPORTEMENT DU FAIT DU PARTICIPANT**

ONE WEEK ENGLISH peut également être amenée à modifier ou interrompre le séjour à tout moment si cela lui semble justifié, notamment pour les motifs suivants : - manquement à une obligation contractuelle de la part du Client ou du Participant ou comportement anormal du Participant (tel que, mais non limité à : insolence, impolitesse, agressivité...) et plus généralement tout comportement mettant en péril le bon déroulement du séjour, - violation de la loi de la part du Client ou du Participant, omission ou fausse information donnée par le Client ou le Participant.

#### **CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INEVITABLES**

Si des circonstances exceptionnelles et inévitables (notamment : décès, accident, inondation, incendie), survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, ont des conséquences importantes sur l'exécution du contrat, ONE WEEK ENGLISH pourra reporter le séjour à une date ultérieure (valable pour 12 mois suivant le premier jour de la date du séjour initiale) ou procéder à un remboursement intégral.

En cas de force majeure ONE WEEK ENGLISH n'aura pas failli à ses obligations contractuelles si leur exécution est retardée ou empêchée.

#### **ASSURANCE**

Le Client doit souscrire à une assurance voyage aux fins de couvrir les éventuels frais encourus en cas d'accident ou maladie survenant pendant le séjour.

Les frais d'annulation en cas d'accident, maladie et tout autre motif avant et pendant le séjour restent à la charge exclusive du Client ainsi qu'en raison d'un séjour écourté dans le respect de tout protocole ministériel : par exemple dans une situation sanitaire exceptionnelle - comme par pour le Coronavirus. Dans ces circonstances le Client s'engage à faire intervenir sa propre police d'assurance pour les modalités de remboursement dont ONE WEEK ENGLISH ne peut pas être tenue responsable.

Aucune assurance n'est incluse dans les séjours proposés par ONE WEEK ENGLISH. Le Client doit impérativement souscrire à ses propres polices d'assurance et doit en attester sur demande, à ONE WEEK ENGLISH.

ONE WEEK ENGLISH n'est pas un professionnel du tourisme au sens de l'article L 211-2 du Code du tourisme et n'a pas l'obligation de proposer une assurance annulation / accident ou maladie. Le Client doit impérativement souscrire à ses propres polices d'assurance et doit dans le cas d'un accident, maladie, séjour écourté ou annulation faire une déclaration auprès de son propre Assurance.

#### **ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

Le Client doit obligatoirement envoyer, au moment de l'inscription, une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le Participant. Si cette attestation n'est pas fournie dans les délais requis par ONE WEEK ENGLISH, cette dernière peut refuser l'inscription.

**ASSURANCE ANNULATION, MALADIE ET ACCIDENT** et rapatriement : Le Client doit s'assurer que le Participant est bien couvert par une assurance maladie, une mutuelle complémentaire et pour les accidents

#### **RECLAMATIONS**

Toute difficulté doit être signalée immédiatement après sa survenance à ONE WEEK ENGLISH par e-mail ou par téléphone.

ONE WEEK ENGLISH mettra tout en œuvre pour remédier à cette difficulté mais ne peut pas garantir qu'une solution satisfaisante sera trouvée.

Toute réclamation postérieure au séjour doit être adressée directement à ONE WEEK ENGLISH par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 90 jours suivant la date de fin du séjour, à l'adresse du siège social de ONE WEEK ENGLISH. ONE WEEK ENGLISH accuse réception de toute demande écrite dans un délai de 5 jours ouvrables sauf si les demandes ont été traitées dans l'intervalle. Une réponse sera envoyée au plaignant dans le mois suivant la date de réception de la réclamation.